

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 17
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 17
Date de convocation : 30/11/2023

DELIBERATION N°14
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Carte 3 : SAGE / Observatoire

L'an deux mil vingt-trois, le treize décembre à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Recoubeau-Jansac, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Conseil Départemental : Mmes Martine CHARMET, Agnès JAUBERT (suppléante de Eric PHELIPPEAU)
Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : MM. Gilles MAGNON, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté des communes du Diois : Mme Anne-Line GUIRONNET, MM. Pascal BAUDIN, Alain BONNARD (suppléant de Dominique VINAY), André GIRARD, Gérard PERDRIX, Daniel ROLLAND

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Robert ARNAUD, Gilbert CHAREYRON, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, René ESTEOULLE, Jean-François FAURE (suppléant de Francis FAYARD)

Autres présents :

SMRD : Mmes Anne GANGLOFF, Caroline JEANJEAN, MM. David ARNAUD, Julien NIVOU, Cédric PROUST

Etaient excusés :

Conseil Départemental : MM. David BOUVIER, Daniel GILLES, Jacques LADEGAILLERIE, Éric PHELIPPEAU

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mmes Agnès FOUILLEUX, Dominique MARCON, MM. Christophe LEMERCIER, Franck MONGE, Jean-Pierre POINT

Communauté des communes du Diois : Mme Dominique VINAY

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Claude AURIAS, Francis FAYARD, David GARAYT, Jean-Marc PEYRET, Jean SERRET, Cyrille VALLON

OBJET : DEMANDE D'AIDE POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) POUR LA REVISION DU SAGE ET L'ELABORATION DU PTGE DROME

Le Président expose les objectifs de cette étude qui vise à assister techniquement et stratégiquement le Syndicat, maître d'ouvrage, pour la révision du SAGE et l'élaboration d'un PTGE :

- Révision du SAGE et élaboration du PTGE :
 - o analyse et actualisation du diagnostic du territoire et des enjeux à ce jour définis,
 - o aide à l'écriture des différents produits du SAGE 3 et du PTGE,
 - o étude coûts-bénéfices des actions envisagées,
 - o accompagnement à la consultation officielle et prise en compte des avis.
- Accompagnement stratégique, communication et vulgarisation des productions :
 - o stratégies de mobilisation et d'accompagnement des dynamiques locales (méthodologie, moyens, ...) pour une gouvernance élargie à la CLE et une concertation efficace,
 - o plan de communication / grandes étapes et conception graphique des documents du SAGE.

Le Président aborde ensuite son phasage envisagé comme suit :

- Phase 1 : Analyse, actualisation et compléments à l'état des lieux/diagnostic pour une aide à la rédaction de la synthèse de l'état des lieux et à l'analyse de sa compatibilité avec les documents cadre de référence.
- Phase 2 : Intégration des résultats issus de SAGE Drôme 2050 et adaptation si besoin des orientations stratégiques et des formulations d'enjeux, réflexion stratégique autour des objectifs quantitatifs et des règles de partage de l'eau.
- Phase 3 : Aide à la rédaction et à l'élaboration des produits du SAGE (PAGD, règlement + éléments cartographiques associés), de la procédure d'évaluation environnementale et du futur PTGE.

Il indique que l'étude se déroulera sur une durée de 18 mois environ à compter de la notification du marché s'inscrivant dans un calendrier contraint de révision / approbation du SAGE (objectif projet de SAGE / cadre PTGE approuvé par la CLE en juin 2025, avec un objectif fixé d'approbation définitive du nouveau SAGE Drôme à échéance début 2026).

Le Président présente les modalités de son financement sur la base d'un budget prévisionnel de 200 000 euros TTC prévu pour la réalisation de cette action conformément à la PPI.

L'Agence de l'Eau est susceptible d'apporter une aide financière à hauteur de 50 % au titre de son accompagnement des territoires en Zone de Répartition des Eaux et une demande complémentaire à hauteur de 30 % sera également adressée au Département.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité :

- ACCEPTE de lancer la consultation pour le marché de prestation d'accompagnement technique et stratégique pour la révision du SAGE et l'élaboration du PTGE Drôme ;
- DIT que les crédits sont prévus au budget 2024 ;
- DEMANDE les subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires financiers et notamment Agence de l'eau et Département ;
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.



Le Président du SMRD,
Gérard CROZIER